

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4788 - VENDREDI 5 JUILLET 2024

CONFÉRENCE SUR L'AFFORESTATION

Plusieurs chefs d'Etat prennent part aux assises de Brazzaville



Des participants au segment ministériel

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso ouvre aujourd'hui la 1^{re} conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement en présence de plusieurs chefs d'Etat et des représentants des organisations internationales.

Prélude à ce sommet, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a présidé hier les travaux du segment ministériel axés sur les enjeux et les défis de l'afforestation. « *Le présent segment ministériel qui fait suite au segment des experts prépare le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Au sein de celui-ci, il nous revient d'examiner les recommandations des experts, en nous focalisant sur les conditions d'appropriation globale de cette initiative et sur les conditions et modalités de sa mise en œuvre. Un accent doit être mis sur la mobilisation des financements et la proposition d'un organe de suivi dédié (...)* », a déclaré le Premier ministre.

Page 16

COOPÉRATION FINANCIÈRE

La BM soutient le Congo en matière d'accès à l'électricité

La République du Congo et la Banque mondiale ont signé hier, à Kintélé, en marge de la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, deux accords de financement portant sur le programme de transformation du secteur de l'éducation et l'amélioration de ses résultats, et le projet de renforcement des services d'électricité.

D'un montant total de 194,625 millions de dollars, ce financement vient en soutien à la stratégie du secteur de l'éducation de la République du Congo (2025-2030), visant à améliorer le capital humain du pays. Il permettra également d'optimiser la qualité de la prestation de services et d'accès à l'électricité.

INTOX

Jean Dominique Okemba s'insurge contre des allégations infondées



Depuis quelques jours, un tract faisant état d'un « supposé » coup d'Etat qui serait planifié par le vice-amiral, Jean Dominique Okemba, circule sur les réseaux. La personnalité citée vient de publier un communiqué de presse dans lequel il dégage sa responsabilité de cette affaire montée de toutes pièces par ses détracteurs.

« *Au regard de mes fonctions et de ma position auprès du président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, toute personne avisée ne peut ignorer que je suis lié au strict devoir de réserve. Par conséquent, j'affirme n'être ni de près, ni de loin, impliqué dans la publication ou le contenu de ce document ostentatoire et diffamatoire* ».

Éditorial
Inévitable

Page 2

BEPC 2024

Les membres du jury appelés au respect des règles



Les officiels et les membres du jury lors de la formation

Pour un déroulement réussi des épreuves du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui débiteront le 9 juillet sur toute l'étendue du territoire national, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a rappelé les membres du jury ainsi que les acteurs impliqués dans la chaîne au respect des règles des examens d'Etat. Celles-ci concernent la procédure de supervision, de contrôle et la prévention des risques de fraude et de répression des cas de fraudes. « *L'ensemble de ces acteurs doit se comporter de sorte à rendre le diplôme crédible. Il faut donc bannir les comportements de nature à fausser les résultats et la vision de réforme de notre système éducatif* », a insisté le ministre Jean Luc Mouthou.

Page 7

ÉDITORIAL

Inévitable

Bien que le Congo n'en soit encore qu'aux balbutiements en ce qui concerne l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), l'intérêt croissant du gouvernement pour cette révolution technologique va inévitablement le conduire à composer avec l'impact considérable attendu dans tous les domaines et tous les secteurs d'activité, y compris celui de la communication qui est le nôtre.

Dans le monde du travail, l'IA va automatiser des tâches répétitives et manuelles, ce qui entraînera inévitablement la disparition de certains emplois et des réductions des effectifs dans les entreprises. Au-delà du travail, elle surpassera probablement l'homme dans tous bien des domaines et bouleversera aussi la santé, la géopolitique mondiale ou encore la culture avec des implications sociétales que l'on ne mesure pas encore.

Autant dire que l'IA est à l'origine de risques beaucoup plus importants pour les pays en développement. D'où la nécessité de multiplier des formations spécifiques aux différents secteurs professionnels, des apprentissages ainsi que des programmes de perfectionnement et de reconversion.

Cette option qui pourrait jouer un rôle accru dans la préparation aux emplois de l'ère de l'IA est aujourd'hui bien comprise du gouvernement congolais et se matérialise à travers le projet Caria Tech village dédié à former les jeunes aux technologies émergentes et innovantes en la matière. L'objectif étant de mettre en place un écosystème susceptible de favoriser l'éclosion des start up et l'émergence d'une génération apte à en appréhender tous les contours.

Le Caria, en tant qu'institut supérieur, va dispenser des formations de haut niveau. Il permettra aussi, dans un monde où l'économie numérique est devenue le moteur d'une révolution technologique phénoménale, de conduire la jeunesse congolaise non seulement à mesurer la portée de l'IA mais surtout la comprendre et la maîtriser. Un véritable challenge à relever par l'Etat qui doit absolument miser sur ses forces vives s'il veut asseoir son indépendance dans ce domaine.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉCURITÉ

Le général André Fils Obami Itou, nouveau commandant des forces de police

Le général André Fils Obami Itou a été nommé commandant des forces de police le 3 juillet. A ce poste, il succède au général Jean François Ndengué. Par ailleurs, le général Jean Pierre Okiba assumera les fonctions de commandant en second des forces de police. Ce dernier était commandant territorial de police des départements de Pointe-Noire et du Kouilou jusqu'à sa nouvelle nomination.



Les nominations au titre du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local concerne également la Centrale d'intelligence et de documentation. Aristide Okassa a été nommé administrateur général de la structure avec pour adjoint le général Elie Atipo Etou. Il remplace le général

Philippe Obara. Il convient de rappeler qu'avant d'être nommé commandant des forces de police, le général André Fils Obami Itou a assumé les fonctions de commandant en second des dites forces du 8 décembre 2020 jusqu'à sa nouvelle nomination.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PROJET « ECO ZAMBA »

Plus de mille hectares de forêt plantés

Après la remise, le 24 mai à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, du franc symbolique aux familles ayant les terres dans le périmètre du projet, « Eco zamba » a déjà mis en terre plus de mille hectares de plants d'acacias et d'eucalyptus. Le coordonnateur du projet, Aymard Ebiou, a fait le point du projet, le 3 juillet, dans le cadre de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar) qui se tient à Brazzaville.

Pour bien fixer l'opinion sur la mise en œuvre de son projet «Eco zamba», la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), sponsor officiel de la Ciar, a animé un panel spécial pour faire le point de ses activités. Il ressort de cette conférence-débat animée par quatre panelistes que le projet «Eco zamba», lancé il y a un mois et demi, s'exécute à un rythme satisfaisant.

Il va s'étendre sur dix ans et prévoit la reforestation de cinquante mille hectares de forêt artificielle autour des districts de Gamboma, de Ngo et de Mpouya. Sur ces espaces, y seront plantées deux espèces phares : les acacias mangium et auricultormis ainsi que l'eucalyptus clonal, avant d'y intégrer les arbres fruitiers, des agrumes.

Dans les détails, le chef du projet, Aymard Ebiou, a précisé que pour cette année 2024, trois mille hectares devraient être plantés. Mais à ce jour,



Les panelistes lors de l'exposé/Adiac

soit seulement en un mois de mise en œuvre, a-t-il précisé, mille hectares ont été mis en terre.

« La toute dernière activité que nous avons organisée c'est la remise du franc symbolique aux familles terrières pour lever le droit d'usage. Au-delà de celle-ci, il y a eu déjà mille vingt-cinq hectares qui sont plan-

tés. Cette activité prouve le respect d'un certain nombre de procédures et de lois de la République du Congo. Nous avons mené ces actions avec l'accompagnement du ministère de l'Economie forestière, via le Programme d'afforestation et de reboisement, les ministères en charge des Affaires foncières ; de l'Environnement et de la

Justice. A ce jour, il y a une ONG qui réalise l'étude sur l'impact environnemental », a indiqué Aymar Ebiou.

Création d'un crédit carbone Le projet Eco zamba qui vise à restaurer la biodiversité a pour objectif de générer d'importants bénéfices environnementaux, sociaux et économiques au profit de la population. Les impacts positifs attendus sont

multiples, à savoir la réduction de la pauvreté, la création des emplois durables et la préservation de l'environnement. « Le projet Eco zamba est bien plus qu'une initiative environnementale. C'est un moteur de développement économique et social pour les communautés locales. En se concentrant sur la formation, la création d'emplois, les partenariats stratégiques et l'autonomisation des groupes vulnérables, Eco zamba ouvre la voie à un avenir plus prospère et durable. Les efforts conjoints des communautés locales, des entreprises, des gouvernements et des ONG sont essentiels pour réaliser les objectifs ambitieux de ce projet et pour bâtir un modèle de développement inclusif et respectueux de l'environnement », affirmait le directeur général de la SNPC au lancement du projet à Djambala.

Firmin Oyé

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

Des jeunes présentent des solutions innovantes

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) organise, en partenariat avec le gouvernement, un Hackathon (une compétition) en vue de détecter et d'appuyer les solutions technologiques en lien avec la lutte contre la déforestation et de proposer des solutions technologiques sur l'accélération de l'afforestation et le reboisement.

Au total neuf groupes ont été constitués après une sélection des projets qui seront présentés devant un jury. A l'issue de la compétition, les cinq meilleurs projets vont bénéficier d'un accompagnement du Pnud qui les placera dans les incubateurs. Ce qui permettra aux bénéficiaires d'être accompagnés pour poursuivre leurs idées en projets et en future entreprise. Parmi les projets retenus, il y a une application permettant d'identifier les arbres et celle consistant à la mise en place des drones à travers un système automatisé des plantations. « Nous avons compris que la déforestation est en train de prendre un rythme assez élevé, et les plantations manuelles ne répondent plus. D'où il faut trouver des moyens pour y accélérer. Les moyens possibles que nous avons trouvés, il y en a beaucoup, mais nous avons pris pour base les drones. Après l'étude du marché, nous nous sommes rendu compte que c'est possible de le faire », a expliqué Midas Inkari, étudiant en année de master gestion durable des forêts à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie.

Agroéconomiste de formation,

Kelly Ngouonimba et ses collègues présentent un projet de production des pépinières de mangroves sous serre automatisées. Selon eux, la plupart des mangroves au Congo et partout ailleurs sont des masses végétales qui sont très menacées et presque en voie de disparition. « Nous avons mis en place ce projet en pensant qu'il pourrait aider dans l'afforestation. Nous avons choisi la solution sous serre automatisée parce qu'il est facile de reproduire les conditions des mangroves dans des serres normales. Par contre, la production des plantes de mangroves est difficile, ce n'est presque pas faisable dans certains endroits dans le monde. Nous avons voulu ces conditions dans une serre automatisée afin de maximiser la production et avoir un rendement plus important pour répondre aux besoins de l'afforestation et de changement climatique », a-t-il expliqué.

La start-up OT-Ey travaille, quant à elle, sur la séquestration de carbone. Les membres de cette start-up justifient leur choix par le fait que le Congo est le seul pays au monde à avoir une Journée nationale de



Une causerie des jeunes DR

l'arbre, mais déplorent le choix porté souvent sur les acacias qui sont des essences étrangères que le pays reboise tout en ignorant que ces dernières détruisent la nappe phréatique. « C'est une fausse solution car en reboisant les acacias, on crée encore un problème avec le sol et le sous-sol. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu revaloriser nos arbres locaux en créant un système qui détectera la capacité de séquestration de carbone de chaque arbre pour ainsi favoriser un reboisement ciblé qui est notre objectif général. Concernant les motivations,

en étant dans le domaine environnemental, nous avons voulu être les acteurs du changement et non des spectateurs pour cette lutte que le monde entier est en train de mener pour le changement climatique », a expliqué Wando Mouanoloki Raina Dieuville, agronome en sciences agronomie, forêt et environnement.

Un autre groupe travaille sur la surveillance aérienne des forêts à travers des drones en cas d'incendie ou d'intrusion pour des reboisements illégaux, la cartographie et bien d'autres. Consultant à l'Agence nationale de revalorisation des résultats

de la recherche et de l'innovation, Luvick Otoka Eyenguet pense que le Hack 4 Forest est une compétition lancée pour permettre aux jeunes de se démarquer dans les domaines de l'afforestation, du reboisement et de la lutte contre la déforestation au regard de leurs idées et solutions innovantes. Notons que cet Hackathon est organisé dans le cadre du Projet d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national : « Youth Connekt Congo » et son laboratoire d'accélération de l'innovation pour le développement.

Parfait Wilfried Douniama

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 3 JUILLET 2024

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 3 juillet 2024 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Vingt-deux affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Seize projets de loi au titre du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local ; Un projet de loi au titre du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique ; Deux projets de décret au titre du ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement ; Un projet de décret au titre du ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat ; Une communication et une nomination au titre du ministère de l'Economie et des Finances.

I/- Ministère de l'intérieur, de la Décentralisation et du Développement local

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi portant création de l'Agence d'appui à la décentralisation et au développement local.

Fruit des conclusions d'un forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation, tenu en mars 2023, ce projet a pour premier objectif de donner aux pouvoirs publics un outil qui permettra de rendre plus effective la décentralisation, et ce conformément à la volonté du président de la République.

Ce mécanisme d'appui à la décentralisation prend ainsi la forme du projet de loi soumis à l'examen du Conseil de ce jour, texte portant création de l'Agence nationale d'appui à la décentralisation et au développement local comme organe de promotion, d'appui, d'assistance, de conseil et d'accompagnement des collectivités locales.

Après examen, et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création de l'Agence d'appui à la décentralisation et au développement local. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, le ministre Mboulou a soumis à l'examen et du Conseil trois projets de loi portant création de nouveaux départements. Il convient de noter que la grande réforme de la gouvernance locale opérée ce jour et dont je vais donner les détails, est une nouvelle étape des transformations amorcées depuis 2011, sous l'impulsion du chef de l'Etat. Ces réformes ont pour objet de rapprocher l'administration au plus près de la population.

Le projet de loi portant création du département de la Nkeni-Alima s'explique par la nécessité d'adapter l'organisation administrative territoriale aux besoins croissants de la population. Adossée aux dispositions de la loi n°3-2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale, la création de ce nouveau département a pour objectif de répondre aux spécificités et aux aspirations des administrés concernés. La création du nouveau département de Nkeni-Alima permet de réduire la taille géographique du département des Plateaux, qui compte onze districts très éloignés du chef-lieu Djambala. Le département de la Nkeni-Alima en création regroupera les districts de : Gamboma, Abala, Allembé, Ollombo, Ongoni et Makotipoko ; son chef-lieu sera Gamboma.

Parallèlement, et sur la base des dispositions de l'article 5 de la loi du 17 janvier 2003, le Conseil a donc logiquement examiné et approuvé le projet de loi portant redéfinition du ressort territorial du département des Plateaux. Ainsi, ce département regroupera désormais la commune de Djambala et les districts de Djambala, Lékana, Mbon, Ngo, Mpouya et Bouemba.

Cette redéfinition du ressort du département des Plateaux a amené le Conseil des ministres à examiner un projet de loi portant création du district de Bouemba, entité administrative nouvelle affectée au ressort de ce département. Cette création se justifie par le positionnement stratégique de la localité de Bouemba sur la rive droite du fleuve Congo ; elle est un atout majeur pour le développement des échanges commerciaux avec la République démocratique du Congo (RDC), grâce à la présence d'un marché sous-régional ; d'autre part, la forte concentration démographique répartie entre les grands villages de Bouemba (1864 habitants), Akana (1046 habitants) Obaba (1597 habitants) et Engankoun (1578 habitants)

justifie la nécessité de doter Bouemba de tous les services de base de l'Etat, du fait de son érection en district.

La restructuration du département des Plateaux a été accompagnée de l'examen du projet de loi portant érection de la localité de Mpouya en communauté urbaine. Chef-lieu du district éponyme, Mpouya est un atout majeur pour le développement des échanges commerciaux avec la RDC, grâce à la route Mpouya-Ngo qui relie la localité aux grands centres du pays.

Le ministre Mboulou a ensuite présenté le projet de loi portant création du département du Djoué-Léfini. Reposant sur les principes de déploiement équilibré de l'administration sur l'ensemble du territoire, de mise en place d'une administration de proximité et la création des conditions pour une administration orientée vers le développement, le renforcement de la démocratie locale, la consécration de ce nouveau département s'explique par la taille trop importante de l'actuel département du Pool.

En effet, celui-ci, qui englobe la commune de Kintelé et les districts de Mayama, Ignié et Ngabé, oblige les autorités locales de ces circonscriptions administratives territoriales à contourner Brazzaville pour rejoindre le district de Kinkala, chef-lieu dudit département. C'est donc la modification des limites du département du Pool qui implique la création du nouveau département du Djoué-Léfini.

Ainsi, le département du Djoué-Léfini regroupe les districts de : Ignié, Vinza, Kimba, Odziba et Ngabé. Son chef-lieu est Odziba.

La transformation de la localité d'Odziba en chef-lieu du nouveau département du Djoué-Léfini a amené le Conseil des ministres à examiner un projet de loi portant création du district d'Odziba. Ce nouveau district est situé au centre du nouveau département, entre Ignié, Mayama et Ngabé. Il bénéficie d'une activité agricole florissante ainsi que de la présence d'infrastructures essentielles, du passage de la route nationale n°2 et de l'accès à l'électricité provenant du barrage d'Imboulou.

La création du district d'Odziba, extrait du district de Ngabé, a amené le Conseil à examiner et approuver un projet de loi portant redéfinition du ressort territorial du district de Ngabé.

Dans la foulée, le Conseil des ministres a examiné et approuvé le projet de loi portant redéfinition du ressort territorial du département du Pool. Celui-ci regroupera désormais la commune de Kinkala et les districts de Kinkala, Mindouli, Kindamba, Goma-Tsé-Tsé, Mbandza-Ndouna, Louingui, Boko et Loumo. Son chef-lieu demeure Kinkala.

Cette redéfinition des limites territoriales du département du Pool a logiquement amené le Conseil à examiner un projet de loi portant redéfinition du ressort territorial du département de Brazzaville.

Ce département regroupera désormais les communes de Brazzaville et de Kintélé, ainsi que le district de l'île M'Bamou.

Poursuivant l'examen de son ordre du jour, le Conseil des ministres a examiné un projet de loi portant création du département du Congo-Oubangui. Fondée sur la base des mêmes principes que pour la création des deux autres nouveaux départements, cette nouvelle entité administrative inclut des districts actuellement trop éloignés de leurs actuels chefs-lieux de département respectifs dans la Cuvette et la Likouala. Cette dispersion des districts provoque notamment l'isolement de la population des districts de Bokoma et de Liranga. La création du département du Congo-Oubangui, grâce à la redéfinition des ressorts territoriaux des départements de la Cuvette et de la Likouala, permettra d'atteindre les objectifs de bonne administration qui sous-tendent les réformes actées par la loi de 2003 susmentionnée.

Le département du Congo-Oubangui regroupe les districts de : Mossaka, Bokoma, Liranga et Loukoléla. Son chef-lieu est Mossaka.

Concomitamment, le Conseil des ministres a approuvé les projets de loi portant respectivement redéfinition du ressort territorial des départements de la Cuvette et de la Likouala.

Le département de la Cuvette redimensionné regroupera désormais les communes d'Owando et d'Oyo, ainsi que les districts d'Owando, Boundji,

Ngoko, Makoua, Ntokou, Tchikapika et Oyo. Le département de la Likouala redimensionné regroupera, quant à lui, la commune d'Impfondo et les districts d'Impfondo, Bouanéla, Epena, Enyellé, Bétou et Dongou.

Enfin, et à l'initiative du ministre Mboulou, le Conseil a examiné trois autres textes. Le premier est un projet de loi portant érection de la localité de Ngombé en communauté urbaine. Située dans le district de Mokéko, dans le département de la Sangha, Ngombé est une cité industrielle intégrée à l'industrie forestière de Ouesso. Elle bénéficie d'activités connexes et de structures et équipements qui élèvent son niveau de développement. Elle dispose, en outre, d'établissements scolaires modernes, de structures de santé, de banques et de bonnes conditions d'accès fluvial, routier et aérien.

Le deuxième texte est un projet de loi portant érection de la localité de Ngouha 2 en communauté urbaine. Située dans le département du Niari, cette localité comprend cinq quartiers et est située au centre d'un dispositif économique englobant des potentialités qu'offre une terre arable et fertile favorable aux activités agropastorales. Située au croisement des districts de Kibangou, Divénié et Moutamba et bénéficiant d'une concentration démographique de 4857 habitants, Ngouha 2 constitue un atout dans le développement des échanges commerciaux. On y trouve, en outre, deux écoles primaires, un collège d'enseignement général, deux centres de santé intégrés et un dépôt pharmaceutique.

Le dernier texte de la série est un projet de loi portant érection du chef-lieu du district de Loango en communauté urbaine. Ce chef-lieu a la particularité de disposer du siège de la préfecture du Kouilou ; de bénéficier d'infrastructures diverses et variées ; d'un grand marché à l'activité importante ; d'un projet de construction d'une université qui va y drainer d'importantes populations jeunes.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé l'ensemble des quinze projets de lois soumis à son examen par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local. Ils seront transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, a soumis à l'examen des membres du Conseil un projet de loi portant création de la commission nationale pour la protection des données à caractère personnel. Le développement rapide du numérique rend impératif de garantir la protection des droits fondamentaux des individus, notamment la protection de la vie privée et des données personnelles. Cette commission a pour missions essentielles de veiller à la mise en œuvre du traitement des données à caractère personnel et d'informer de leurs droits et obligations les personnes concernées et les responsables du traitement.

La commission est chargée de recevoir les demandes préalables à la mise en œuvre du traitement des données, ainsi que les réclamations et plaintes ; elle doit informer le procureur de la République des infractions éventuellement constatées.

Les membres de la commission sont choisis en raison de leur compétence juridique et/ou technique. Le projet soumis à l'examen des membres du Conseil s'inspire des standards internationaux concernant la réglementation des fichiers informatisés contenant des données à caractère personnel, notamment édictées par l'assemblée générale des Nations unies en 1990 ainsi que des conventions africaines en matière de cybersécurité.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création de la commission nationale pour la protection des données à caractère personnel. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

III/- Ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement

Invité par le chef de l'Etat à prendre la parole, M. Pierre Mabilia, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, a soumis à l'examen et l'adoption du Conseil deux projets de décret, le premier portant déclassement de la propriété bâtie du domaine public de l'Etat, cadastrée : section R, bloc 21, parcelle 08 située au centre-ville, arrondissement n°3 Poto-Poto, commune de Brazzaville et, pour le second, portant cession à titre onéreux de la même propriété immobilière après déclassement.

La société Comptoir africain de négoce Sarl, désireuse d'ériger un immeuble de six étages à usage d'habitation, sollicite l'acquisition à titre onéreux d'une propriété bâtie du domaine de l'Etat devenue obsolète pour cause d'insalubrité et de menace d'effondrement. Cette propriété bâtie couvre une superficie de 5928,22 m². L'investissement projeté, dont le coût estimé est fixé à 3 milliards de F CFA, créera une cinquantaine d'emplois directs et indirects et contribuera à la modernisation du paysage urbain.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a consenti à cette transaction et a adopté ensemble les deux projets de décret, le premier portant déclassement de la propriété bâtie du domaine public de l'Etat, cadastrée : section R, bloc 21, parcelle 08 située au centre-ville, arrondissement n°3 Poto-Poto, commune de Brazzaville et, pour le second, portant cession à titre onéreux de la même propriété immobilière après déclassement.

IV/- Ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat

Prenant la parole après y avoir été invitée par le Président de la République, Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises, chargé de l'Artisanat, a soumis à l'examen des membres du Conseil un projet de décret portant approbation des statuts du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des micros, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Figa).

La loi du 16 octobre 2023 a transformé le Figa, jusque-là établissement public à caractère administratif, en établissement public à caractère industriel et commercial. Cette transformation, qui s'explique par les faiblesses de gouvernance constatées, des écarts, dérives et contreperformances, justifie les réformes en profondeur de cette structure, en réalité recentrée sur ses missions premières, à savoir l'accès au financement pour les micros, très petites, petites et moyennes entreprises et pour les artisans. Ainsi, les statuts définissent les organes d'administration et de gestion du Figa, à savoir le Conseil d'administration, la direction générale et la direction générale adjointe, et précisent la liste des directions centrales et prévoient un secrétariat général.

Enfin, les statuts octroient la tutelle technique au ministère des PME et de l'Artisanat, ainsi qu'aux Aministères de l'Economie et des Finances et du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public pour les compétences qui les concernent.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts du Figa.

V/- Communication

Le Conseil des ministres a ensuite suivi une communication de M. Jean-Baptiste Odaye, ministre de l'Economie et des Finances, relative à la participation du Congo à la tenue, le 21 juin 2024 à Abidjan (Côte d'Ivoire) de la 3e session du Conseil des gouverneurs du Fonds de solidarité africain (FSA). Institution financière multilatérale de développement fondée en 1975, le FSA contribue au développement économique et social de ses Etats membres, en facilitant l'accès de ceux-ci aux ressources nécessaires à la réalisation de projets d'investissements, tant dans le secteur public que privé, ainsi que dans d'autres activités génératrices de revenu. La session du FSA a consacré l'adhésion de notre pays à ce mécanisme, processus initié depuis novembre 2022.

Le Conseil des ministres a pris bonne note de cette information positive, qui permettra, à n'en point douter, à notre pays de disposer d'opportunités propices à la mise en œuvre de projets à caractère économique et social.

VI/- Nomination

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé à une nomination au ministère de l'Economie et des Finances.

Est nommé :

* Directeur général de la Caisse congolaise d'amortissement : M. David Martin Obami, économiste et comptable.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h45.

Fait à Brazzaville, le 3 juillet 2024

Le ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du gouvernement,

Thierry Lézin Mougalla

COP 29

La préservation de la tourbière de Ngamakala inscrite aux débats

Une délégation du ministère de l'Ecologie et Ressources naturelles de la République azerbaïdjanaise s'est rendue, le 2 juillet, à Lifoula à la tourbière de Ngamakala, sous la conduite de la ministre Arlette Soudan-Nonault, de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, pour envisager sa conservation à la faveur de la COP 29.

La tourbière de Ngamakala à Lifoula, à environ 35 kilomètres de Brazzaville, est menacée par les activités humaines. Un réel danger pour le Congo et le reste du monde. Le taux de carbone stocké dans cette tourbière vieille de plus de 24 000 ans va grandement contribuer à la séquestration des gaz à effet de serre. Selon les données techniques fournies par un groupe d'experts doctorants en écologie végétale au Laboratoire de télédétection et d'écologie forestière de l'Université Marien-Ngouabi, la tourbière de Ngamakala, vaste de trente hectares, a subi depuis cinquante ans déjà une perte de huit hectares à cause des activités humaines.

Les écologistes Alfred Eloali, Grâce Mercia Bobangui et Divine Atipo, dont les travaux de recherche sont dirigés par le Pr Suspense Averti Ifo, ont affirmé unanimement que « C'est une tourbière acide



dont le PH est de 4,26 et la profondeur de la tourbe est de 1,26 mètre. Le site est menacé aussi par l'ensablement ».

Les tourbières en général et celle de Ngamakala en parti-

culier facilitent l'amélioration de la qualité de l'eau, agissant comme un filtre naturel géant, et sont donc essentielles à la réalisation de plusieurs objectifs de développement du-

nable, notamment ceux liés à l'action climatique et à la biodiversité.

« Cet écosystème est rare et ancien. Nous constatons qu'il faut prendre les mesures

pour sécuriser cette tourbière pour le bien de l'humanité. Il faudrait parvenir à une régulation équilibrée pour que l'intervention des activités humaines soit maîtrisée. Il est bien pour ma délégation de visiter ce site car nous allons en parler lors des tables rondes à la COP 29 pour chercher des voies de solutions. Cet endroit joue un rôle important non seulement pour le Congo mais pour le reste de la planète », a indiqué Mukhtar Babayev, ministre azerbaïdjanais de l'Ecologie et Ressources naturelles.

Rappelons que les tourbières du Bassin du Congo offrent une multitude d'opportunités professionnelles, notamment dans l'industrie pharmaceutique, l'industrie de la parfumerie, le secteur alimentaire, l'écotourisme, la conservation de la biodiversité et à d'autres disciplines qui favorisent une meilleure compréhension du bassin du Congo.

Fortuné Ibara

INTOX

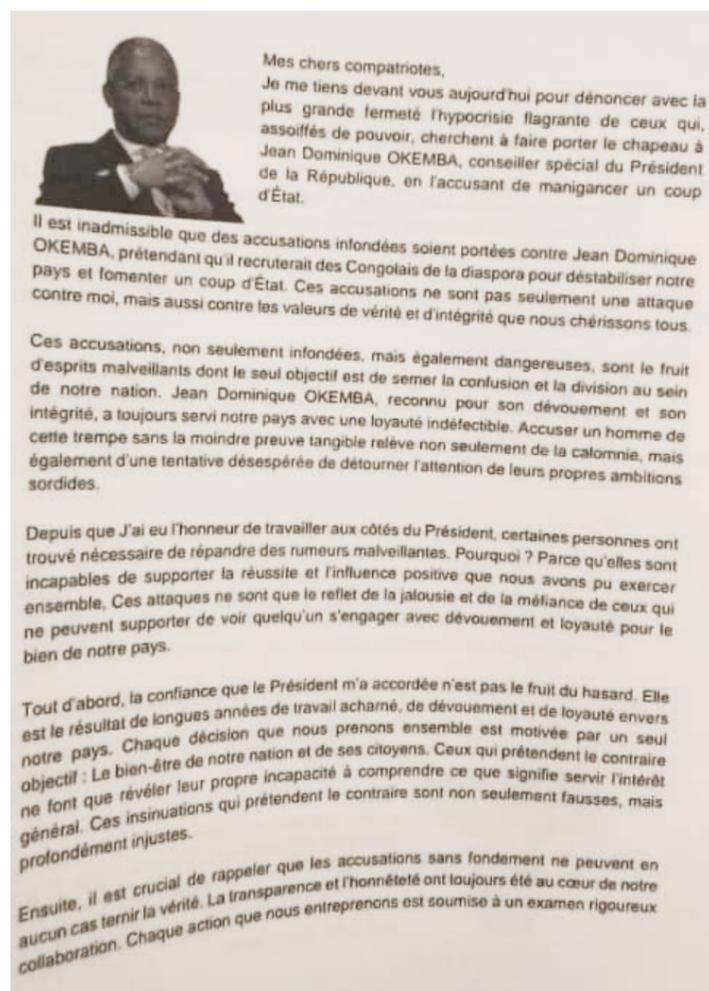
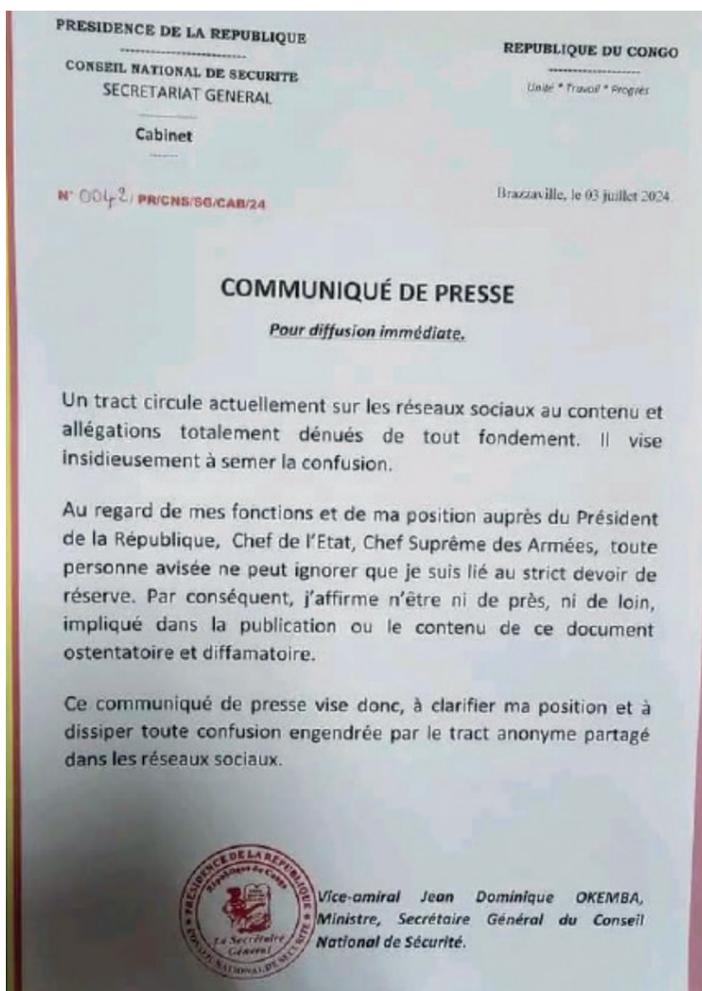
Jean Dominique Okemba s'insurge contre des allégations infondées

Depuis quelques jours, un tract faisant état d'un « supposé » coup d'état qui serait planifié par le vice-amiral, Jean Dominique Okemba, circule sur les réseaux. La personnalité citée vient de publier un communiqué de presse dans lequel il

dégage sa responsabilité de cette affaire montée de toutes pièces par ses détracteurs.

« Au regard de mes fonctions et de ma position auprès du Président de la République, chef de l'Etat, Chef suprême des armées, toute personne

avisée ne peut ignorer que je suis lié au strict devoir de réserve. Par conséquent, j'affirme n'être ni de près, ni de loin, impliqué dans la publication ou le contenu de ce document ostentatoire et diffamatoire ».



BEPC SESSION DE JUILLET 2024

Rappel des règles de jeu aux membres du jury

Pour un déroulement réussi des épreuves du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui débiteront le 9 juillet sur toute l'étendue du territoire national, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a organisé, le 3 juillet, à Brazzaville un séminaire à l'endroit de tous les acteurs impliqués dans l'organisation de cet examen d'Etat.

Les procédures de supervision, de contrôle et de communication entre les acteurs impliqués dans le déroulement des examens d'Etat ainsi que la prévention des risques de fraude et de répression des cas de fraudes font partie des problématiques sur lesquelles les communications ont porté lors du séminaire de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'organisation du BEPC. « L'ensemble de ces acteurs doit se comporter de sorte à rendre le diplôme crédible tant au plan national qu'international. Il faut donc bannir les comportements de nature à fausser les résultats, à fausser la vision de réforme de notre système éducatif », a fait savoir le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc



Les officiels et les membres du jury lors de la formation/Adiac

Mouthou. Il a insisté sur une meilleure collaboration entre tous les acteurs, les exhortant à travailler pour un examen d'Etat crédible.

Les acteurs impliqués dans

l'organisation du BEPC ayant pris part à ce séminaire ne sont autres que les membres du jury, les chefs de centre et leurs adjoints, les membres de l'équipe pédagogique, des

agents de sécurité et de la direction de la lutte contre la fraude en milieu scolaire...

Le 9 juillet, les candidats, sur toute l'étendue du territoire national, entreront en

compétition par les mathématiques avant l'histoire et la géographie. Le deuxième jour, le 10 juillet, ils passeront les épreuves des sciences de la vie et de la terre puis l'anglais. Le troisième jour, 11 juillet, l'épreuve des sciences physiques va précéder celle de dictée-questions. Le 12 juillet, dernier jour de cet examen d'Etat, les candidats feront l'éducation physique et sportive. « Les téléphones portables et calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres d'examen », précise la note de service faisant office de calendrier du déroulement des épreuves du BEPC. « Les coupables de fraudes vont écoper d'une exclusion de trois ans de non-participation au BEPC », a averti le ministre.

Rominique Makaya

SÉCURITÉ CIVILE

Environ dix-sept mille interventions réalisées en 2023

Les services de sécurité civile ont secouru près de dix-sept mille personnes l'année dernière, selon le rapport présenté le 4 juillet, à Brazzaville.

En se référant aux données, il y a eu 15 779 secours à victimes, dont 14 076 cas, soit 95%, consacrés aux examens d'Etat et concours, session 2023, où les candidats, superviseurs et agents de l'ordre ont été pris en charge, parmi lesquels trente-huit évacuations sanitaires vers des centres hospitaliers, pour une prise en charge plus approfondie ; 293 opérations diverses, soit 100% ; 510 incendies, soit 100% ; 170 accidents de circulation, soit 100% ; 19 risques technologiques.

S'agissant de la comparaison des interventions par année, il est constaté un écart de 2618 interventions entre 2022 et 2023, soit une augmentation de 15%. On peut ainsi se rendre compte que l'augmentation annuelle régulière des interventions est liée principalement à la campagne des examens d'Etat et concours organisée avec l'appui des ministères des enseignements général et technique, de plus en plus marquée par la couverture sanitaire de nombreuses localités où la sécurité civile n'est pas implantée...

D'autres activités ont été réalisées, notamment la participation régulière à l'unité de police constituée (UPC). En effet, chaque année, dans le cadre de la mission multinationale intégrée pour la stabilisation en République centrafricaine, un médecin et deux infirmiers du commandement de la sécurité civile ont fait partie de l'antenne médicale de l'UPC du Congo. Année marquée également par la gestion de l'antenne médicale implantée à l'aéroport international Maya-Maya, de Brazzaville, pour la prise en charge des personnes en détresse, présentes sur la plateforme aéroport-



Le commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto/Adiac

taire et la couverture sanitaire, le dimanche matin, des activités sportives sur le littoral fluvial (corniche) à Brazzaville ; au complexe sportif du stade de la Concorde, à Kintélé, et sur le front de mer de la côte sauvage, à Pointe-Noire. Clôturant cette présentation, le commandant en second de la sécurité civile, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto, a déclaré que par rapport à l'année 2022, où 11098 personnes avaient été enregistrées, il a été constaté une

hausse de 2 978, soit une augmentation de 21,15%. Cela, a-t-il poursuivi, se justifie par le fait que neuf nouvelles autres localités où la sécurité civile n'est pas implantée ont été prises en compte en 2023, à savoir Ewo, Makoua, Mossendjo, Ile Mbamou, Mpouya, Gamboma, Kindamba, Loudima et Ngabé. A titre d'exemple, 1427 en 2017 ; 7545 en 2018 ; 9974 en 2019 ; 13891 en 2020 ; 12239 en 2021 et 14408 en 2022 et 15779 en 2023.

Guillaume Ondze

MALADIES DE LA VUE

Près de mille personnes dépistées à Gamboma

Dans le cadre de ses œuvres humanitaires, la société Ager Aliment que dirige Hugues Henri Ngouélondélé mène une campagne de dépistage gratuit des maladies et anomalies de la vue, dans le district sanitaire de Gamboma.

Les défauts visuels sont les troubles de la vue qui empêchent une personne de voir un objet net. Il en existe quatre : la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme et la presbytie. Ces défauts sont corrigibles par le port de lunettes ou des opérations lasers.

Près de mille personnes venant des villages environnant le district de Gamboma vont se faire consulter à raison de deux cents par jour. L'opération va durer quatre jours successifs et sera couplée d'une séance de remise de verres correcteurs aux malades.

« Nous sommes soucieux de l'état de santé de cette population et nous avons travaillé avec un opticien pour la dépister. La consultation est gratuite du plus jeune au vieux », a déclaré Hugues Henri Ngouélondélé.

L'initiative a été congratulée par les autorités administratives et les délégués du district sanitaire de cette sous-préfecture qui en appellent à la pérennisation de cette action sociale salvatrice. Signalons que cette campagne de dépistage fait suite à la formation des jeunes en conduite de taxis-motos et à la maîtrise du code de la route.

Fortuné Ibara

PATRIMOINE CULTUREL DES DEUX CONGO

La quatrième édition du festival Kongo River s'annonce enrichissante

Les organisateurs de la quatrième édition du festival « Kongo River Pool Malebo entre les deux rives » ont animé, le 4 juillet à Brazzaville, une conférence de presse, au cours de laquelle le programme, les particularités, les aspects de valorisation de la culture des deux Congo et avantages de cette édition ont été présentés.

Sur la même estrade, les responsables de l'ONG Kongo River dirigée par Vincent Kunda et ceux du site touristique de Ngabé ont expliqué le bien-fondé de Kongo River avant de répondre aux questions des chevaliers de la plume et du micro.

Selon Vincent Kunda, ce festival est né suite à un constat du manque de valorisation des eaux du fleuve Congo et de la culture profonde du Congo ainsi que de développement socio-économique des habitants vivant le long du fleuve.

« Au cours de cette édition, il y aura la partie festive, culturelle, touristique ainsi que les échanges sur l'économie, la diplomatie. Les deux premières éditions ont eu lieu à Kinshasa et la troisième, à Muanda, toujours en République démocratique du Congo. Ce festival contribue également au changement de mentalité en formant les jeunes à la protection de la nature. Tous les participants seront assurés grâce à nos partenaires et plusieurs surprises leur seront réservées », a expliqué Vincent Kunda.

Pool Malebo entre deux rives» prévoit, du 22 au 28 juillet, des rencontres idylliques et des échanges de haut niveau sur les questions liées au fleuve Congo, notamment les richesses de ses



Les organisateurs du festival et leurs partenaires/Adiac

deux rives.

Le tout va officiellement commencer du 22 au 25 juillet à Ngabé, au Congo. Ce festival fortifie le pont culturel entre les deux capitales les plus proches au monde. A Ngabé (à 200 km de Brazzaville), il sera question de mettre en avant l'aspect scientifique et touristique de ce festival à travers un circuit touristique, un salon vert, une immersion dans la localité et des spectacles.

Après Ngabé, la fête va se dé-

porter en République démocratique du Congo, à Kinshasa, du 26 au 28 juillet où se tiendra la partie touristique et festive avec la visite nocturne des lieux emblématiques de la ville, sans oublier des prestations artistiques. A en croire Léocadie Elenga, du site touristique de Ngabé, cette édition sera unique en son genre car elle lie l'histoire et la culture traditionnelle du royaume Kongo et du royaume Téké. « A travers ce festival, nous allons consolider davantage les re-

lations de partenariat entre les deux Congo. Le site touristique de Ngabé est ouvert et nous invitons les Congolais à venir le découvrir. Ce festival vous réserve ce qui est de beau entre nos deux pays. Souvent, on nous montre le côté négatif de nos pays mais avec Kongo River Pool Malebo entre les deux rives, nous allons échanger et découvrir les atouts de nos contrées. Tout le monde va se retrouver », a-t-elle expliqué.

Au-delà du fleuve Congo, ce festival mettra en avant les patrimoines communs entre les deux pays, notamment la gastronomie, l'écotourisme, la culture et autres. La participation aux activités de cette édition est segmentée. Pour la partie de Kinshasa, l'inscription est à 500 dollars (individuel) et 750 dollars le duo. Pour Brazzaville, le couple est réservé à 500 000 F CFA et 300 000 FCFA l'individualité. Pour ceux qui veulent participer au festival de bout en bout (les activités des deux rives), ils doivent réserver 1 170 000 FCFA pour le couple et 780 000 FCFA pour les particuliers. Les enfants de moins de 6 ans doivent payer le prix forfaitaire de 91 000 FCFA. Toutes les informations sont disponibles sur les réseaux sociaux du site touristique de Ngabé.

Notons que cette édition est placée sur le haut patronage du président de la République démocratique du Congo, Antoine Félix Tshisekedi. L'idée de fusionner les deux Congo dans l'organisation de cette édition vient de la rencontre entre les membres de Kongo River et les responsables du site touristique de Ngabé, pendant le sommet des trois bassins forestiers du monde qui s'était déroulé à Brazzaville.

Rude Ngoma

UNESCO

Journée mondiale de la langue kiswahili

Le 5 juillet, sous la présidence de la délégation de la République démocratique du Congo, le siège de l'Unesco abritera les festivités de la Journée mondiale de la langue kiswahili sur le thème «Le kiswahili : éducation et culture de la paix».

Cette Journée est née dans le contexte de l'Assemblée générale des Nations unies qui, par sa résolution 71/328 du 11 septembre 2017, portant sur le multilinguisme, s'est félicitée de la mise en œuvre d'une journée consacrée à chacune de ses langues officielles, afin d'informer et de sensibiliser à leur histoire, leur culture et leur usage. Elle a encouragé le secrétaire général des Nations unies, la directrice générale de l'Unesco ainsi que d'autres institutions à envisager l'extension de cette importante initiative à d'autres langues non officielles parlées à travers le monde.

Ainsi, la diversité linguistique et le multilinguisme sont des domaines d'importance stratégique que l'Unesco promeut dans tous les domaines de son mandat, dans une approche interdisciplinaire et transversale impliquant l'ensemble des secteurs de programme. La Conférence générale de l'Unesco,



lors de sa 41e session en 2021, a proclamé le 7 juillet comme Journée mondiale de la langue kiswahili.

Les célébrations inaugurales de la Journée mondiale de la langue kiswahili ont eu lieu en 2022, au siège de l'Unesco et dans le monde, sur le thème «Le kiswahili pour la paix et la prospérité». Celle de 2024 a pour thème «Le Kiswahili : éducation et culture de la paix». Précisons que l'origine de la langue kiswahili remonte à plusieurs siècles, grâce aux interactions entre les communau-

tés côtières Est-africaines et les commerçants arabes, principalement le long de la côte africaine de l'océan Indien. Le nom «swahili» vient d'un mot arabe «swahili», un adjectif pluriel signifiant «de la côte». C'est une langue parlée concurrentement avec d'autres langues nationales aux côtés de l'anglais et du français au Burundi, au Kenya, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Rwanda, au Soudan du Sud, en Tanzanie et en Zambie. Elle concerne plus de 200 millions de locuteurs actifs. Le kiswahili

est désormais reconnu comme l'une des langues officielles de l'Union africaine, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la Communauté d'Afrique de l'Est. Non seulement elle figure parmi les six langues les plus parlées au monde, mais cette langue est aussi devenue un pilier indispensable de l'intégration culturelle et économique africaine, notamment pour la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange continentale africain. Le kiswahili a également été reconnu comme un outil important pour l'atteinte par l'Afrique des Objectifs de développement durable 2030 des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Les locuteurs de kiswahili sont issus de divers groupes ethniques qui l'utilisent à titre de langue maternelle ou langue première, tandis que pour d'autres, il sert de lingua franca, une langue commerciale utilisée pour sur-

monter les lacunes en matière de communication entre les personnes de langues maternelles différentes.

À ce titre, indiquent les organisateurs, il est un vecteur de rapprochement des peuples et de paix. En célébrant la Journée mondiale de la langue kiswahili, non seulement ils reconnaissent l'importance de préserver et de promouvoir la diversité linguistique dans le monde, ils encouragent également le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle. Ils prévoient pour cette année plusieurs activités en présence d'une multitude de participants invités à la cérémonie, notamment les ambassadeurs et les délégués permanents auprès de l'Unesco, le corps diplomatique en France, le Secrétariat de l'Unesco, le secteur privé, la diaspora, la société civile et le monde universitaire, entre autres.

Marie Alfred Ngoma

BASSIN DU CONGO

Les efforts de conservation attirent à peine 4% des financements disponibles

Deuxième poumon écologique de la planète, le bassin du Congo ne mobilise pas suffisamment de financements, seulement 24 milliards FCFA sous forme d'aide publique au développement (67%) et des prêts (25%). Les experts attribuent cette sous-estimation des efforts de conservation de la sous-région à la faible capacité des États à réaliser des études pertinentes et à se mettre ensemble lors des négociations.

Si les programmes de conservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo ont du mal à attirer les financements, d'après une étude menée par des experts du Fonds mondial pour la nature (WWF) en 2017 et 2021, les deux autres bassins, l'Amazonie et le Bornéo Mékong d'Asie, se frottent les mains. L'Amazonie, située en Amérique du Sud, a mobilisé plus d'un milliard de dollars (environ 600 milliards FCFA) autant que Bornéo Mékong (Asie), soit 25 fois la part captée par le bassin du Congo.

La situation du financement des efforts d'afforestation et de conservation des forêts d'Afrique centrale est perçue comme une injustice. Selon le secrétaire exécutif adjoint de la Commission des forêts du bassin du Congo (Comifac), Chouaibou Nchoutpouen, ce bassin qui a un taux de déforestation le plus faible avec 0,01 à 0,33%, a besoin de mobiliser suffisamment de financements pour pouvoir continuer à conserver ses forêts.



En termes d'efforts consentis pour la conservation forestière, la sous-région dispose de 262 aires protégées et de près de 270 millions d'hectares de forêts intactes, donc conservées, sans signe visible de perturbation, sur les 269,7 millions d'hectares. Le bilan carbone net représente environ 610 millions de tonnes de CO2 séquestrées par an. Le principal défi de la sous-région reste le choix de la stra-

tégie de mobilisation des financements et la réalisation des études pour quantifier les besoins de conservation forestière. «Alors, nous faisons des efforts pour contribuer et conserver ces forêts, ces forêts qui aujourd'hui séquestrent le carbone servent à l'humanité tout entière, pas seulement à la sous-région, mais à l'humanité pour soutenir les efforts de nos pays. Alors, qu'est-ce

qu'il faut faire ?», s'est interrogé le secrétaire exécutif adjoint de la Comifac, Chouaibou Nchoutpouen.

Pour l'un des experts de WWF, Jonas Kemajou, les États membres doivent se mettre ensemble pour adopter la meilleure stratégie de mobilisation de financements. L'objectif du bassin du Congo pour les dix prochaines années, a-t-il estimé, est de parvenir à mobiliser 5 milliards de

dollars, soit environ 3000 milliards FCFA, cela sans compter la bonne foi des donateurs. «Nos États avec leurs maigres budgets ne peuvent pas continuer à financer seuls la conservation des ressources forestières pour le maintien de la planète(...) Avant d'aller à des rencontres internationales, comme la COP, les pays du bassin du Congo doivent tenir des conférences sur le financement, afin de mener les négociations avec les pays du Nord», a suggéré Jonas Kemajou du WWF.

Il faut rappeler que ces intervenants font partie des experts invités dans le cadre de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, qui se tient depuis le 2 juillet à Kintélé, la banlieue Nord de Brazzaville. Les participants tentent de définir une nouvelle feuille de route en matière d'afforestation, en lien avec la Décennie mondiale et africaine sur le sujet, proposée par le président congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Fiacre Kombo

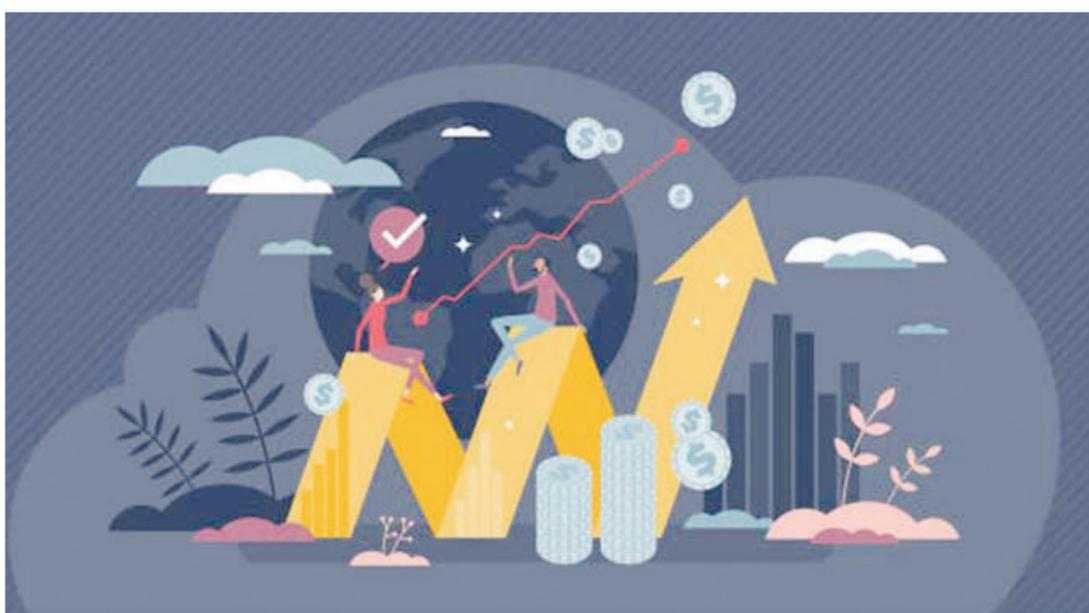
ATTRACTIVITÉ DES IDE

Top 5 des destinations des investissements en Afrique

Le continent africain fait face à une concurrence mondiale féroce pour capter les investissements des multinationales dans une conjoncture morose. Dans un tel contexte, seuls les pays résilients, offrant un cadre stable et intégré aux chaînes de valeur mondiales, parviendront à consolider leur avance dans la course effrénée aux investissements directs étrangers (IDE). Zoom sur les cinq principales destinations des investissements en Afrique.

De 2020 à 2023, l'ordre de classement des pays africains en matière de flux d'IDE entrants a évolué. Si l'Égypte et l'Afrique du Sud s'accrochent au top 2, ces trois dernières années, de nouveaux challengers comme l'Ouganda et le Sénégal ont intégré le top 5. En 2023, le continent africain a connu un repli de 3% des IDE entrants, s'établissant à 52,6 milliards de dollars selon les dernières statistiques de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, contre 54,4 milliards de dollars en 2022 et 82,1 milliards de dollars en 2021. Malgré ce ralentissement, certains pays se sont démarqués en captant une part importante des flux IDE vers le continent. Le top 5 africain des destinations IDE en 2023 reste dominé par l'Égypte, en tête avec 9,841 milliards de dollars captés, suivie de l'Afrique du Sud (5,233 milliards), l'Éthiopie (3,263 milliards), l'Ouganda

(2,886 milliards) et le Sénégal (2,641 milliards). Découvrons les facteurs clés qui ont permis à ces nations d'attirer les investisseurs étrangers. L'Égypte, un poids lourd historique depuis plusieurs années, capitalise sur son immense marché intérieur et les investissements massifs des pays du golfe. Les secteurs clés d'attraction des IDE sont l'énergie, l'immobilier, les services financiers et le tourisme. La vision égyptienne pour 2030 vise à stimuler davantage l'investissement dans des domaines porteurs comme les énergies renouvelables. L'Afrique du Sud, géant économique en recul et deuxième destination IDE africaine, a vu ses entrées chuter de moitié entre 2021 et 2023. Les secteurs miniers, financiers et manufacturiers demeurent attractifs ainsi que les projets verts émergents. L'Éthiopie, la force montante et troisième position, confirme son statut de hub industriel de la Corne



de l'Afrique arraché en 2022 au Mozambique. Le pays attire de nombreux investissements étrangers, notamment chinois, dans les zones économiques spéciales, l'agroalimentaire et les textiles. L'Ouganda et le Sénégal, respectivement 4e et 5e destinations IDE en 2023, illustrent l'émergence de nouveaux pôles d'attraction en Afrique.

Leur classement est le même qu'en 2022, confirmant la bonne forme de ces deux pays qui délogent le Mozambique et le Nigeria (3e et 4e en 2020, puis 3e et 5e en 2021). L'Ouganda mise sur ses récentes découvertes pétrolières et gazières tandis que le Sénégal se positionne comme un hub logistique et minier, en plus de capitaliser sur ses récentes

découvertes pétrolières et gazières. Le Nigeria et le Mozambique, anciens pays du top 5 en 2020 et 2021, ont vu leurs flux d'IDE s'éroder ces dernières années en raison d'instabilités sécuritaires et de politiques défavorables aux investisseurs étrangers. Des réformes seront nécessaires pour regagner leur attrait.

Noël Ndong



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

CORNE DE L'AFRIQUE

Plus de 66 millions de gens en situation d'insécurité alimentaire

Quelque 66,7 millions de personnes dans la région de la Corne de l'Afrique sont en situation de grande insécurité alimentaire, selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Sur ce total, 39,1 millions sont originaires de six des huit Etats est-africains membres de l'IGAD, indiquent-elles dans leur rapport de juin. Il s'agit de Djibouti, du Kenya, de la Somalie, du Soudan du Sud, du Soudan et de l'Ouganda. D'autres pays où la population est en situation d'insécurité alimentaire dans la région sont le Burundi, la Centrafrique et la République démocratique du Congo.

Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire enregistré en juin a toutefois diminué de près de 11% par rapport au 74,9 millions du mois précédent, selon les deux institutions. «Les conflits, l'infla-



tion, les épidémies et le manque d'accès à des régimes alimentaires nutritifs et à de l'eau salubre continuent d'avoir de graves répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique de

l'Est», indique le rapport. Des pays comme le Soudan, la Somalie, le Kenya, l'Ethiopie et le Soudan du Sud ont connu de fortes précipitations, tandis que des inondations exacerbées par les effets per-

sistants des sécheresses précédentes ont aggravé les niveaux d'insécurité alimentaire, selon la FAO et l'IGAD.

Leur rapport note que l'Afrique centrale et orientale accueillent un nombre

important de réfugiés et de personnes déplacées, en particulier dans des pays comme l'Ouganda, le Kenya et l'Ethiopie, où la population est confrontée à l'insécurité alimentaire en raison d'un accès restreint aux ressources essentielles et de possibilités de subsistance limitées.

Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), les phénomènes climatiques graves tels que les inondations et les sécheresses, les conflits et les épidémies continuent de provoquer des déplacements et de plonger des millions de personnes dans une insécurité alimentaire aigüe.

GUINÉE

La contribution du secteur agropastoral au PIB est estimée à 19%

La contribution du secteur de l'agriculture et de l'élevage au PIB guinéen est estimée à 19%, a déclaré mercredi le Premier ministre, Amadou Oury Bah, lors du lancement des états généraux dédiés à ce secteur.

Selon lui, ce pourcentage constitue une déception pour toute la communauté nationale au vu des potentialités et des atouts dont dispose la Guinée dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.

«De par tout ce que la nature nous a donné, des terres arables, une pluviométrie abondante, une main d'œuvre disponible, nous ne pouvons pas nous contenter d'une contribution qui n'atteint même pas 20% du PIB du pays», a déploré le chef du gouvernement.

Pour M. Oury Bah, ces états généraux de l'agriculture et de l'élevage doivent permettre de résoudre la problématique liée au sous-développement d'un tel secteur pourtant porteur de croissance en Guinée, ajoutant que c'était là «un enjeu capital».

Citant des études scientifiques, il a noté que la Guinée était la locomotive de la sous-région ouest africaine et de tous les Etats qui composaient l'ancienne Afrique occidentale française (AOF) en matière de réalisations dans l'agriculture et de l'élevage.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Félix Lamah, a annoncé de son côté que plusieurs pays, dont le Rwanda et la Sierra Leone, invités de marque, participaient à ces états généraux du secteur agropastoral.

Il a rappelé la volonté du général Mamadi Doumbouya, président de la transition, de faire du monde rural la pierre angulaire de l'économie nationale et un levier de la croissance économique. M. Lamah a invité les participants à réfléchir aux moyens de développer le secteur agropastoral avec pour objectif d'atteindre l'autosuffisance alimentaire dans le pays.

CAP-VERT

Le pays accueille la 2^e Conférence des recteurs des institutions membres de l'AUF en Afrique de l'ouest

La deuxième édition de la Conférence régionale des recteurs des institutions membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) en Afrique de l'Ouest s'est ouverte mercredi à Praia sous l'égide de l'AUF et de l'Université du Cap-Vert.

«L'événement vise à renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest, en promouvant des dynamiques de collaboration et des partenariats stratégiques autour des grandes priorités régionales», a indiqué José Arlindo Barreto, le recteur de l'Université du Cap-Vert à l'ouverture des travaux.

«L'échange sud-sud et

l'échange nord-sud sont assez faibles et nous allons proposer des solutions très concrètes pour pouvoir avancer sur la mobilité estudiantine dans un premier temps», a souligné, de son côté, le recteur de l'AUF, le Professeur Slim Khalbous.

D'une durée de deux jours, la rencontre abordera plusieurs thèmes axés sur la mobilité, l'employabilité, la recherche

et l'innovation. Ainsi, les participants prendront part à des panels notamment sur les «Stratégies de mobilité internationale et d'employabilité dans l'espace francophone», les «Impact et innovations en matière d'employabilité et d'entrepreneuriat», «Le rôle des universités dans la promotion de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest».

L'AUF regroupe 12 pays membres : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Togo.

CÔTE D'IVOIRE

Les autorités appellent à une synergie d'actions pour un scrutin présidentiel apaisé

Le médiateur de la République de Côte d'Ivoire Adama Toungara a appelé mercredi à Abidjan à une synergie d'actions pour un scrutin présidentiel apaisé.

Lors d'une rencontre avec l'association des médiateurs des pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), il a souligné la nécessité d'une élection sans conflits. «Il est impérieux que tous les acteurs impliqués dans le processus œuvrent pour la pacification de la période électorale», a-t-il recommandé.

Pour sa part, la ministre ivoirienne de la Cohésion nationale Beldmonde Dogo a relevé l'importance de la concertation pour surmonter les différends, préserver

l'unité et la paix, en vue d'aboutir à l'apaisement de l'environnement électoral en Côte d'Ivoire.

L'élection présidentielle est prévue pour le dernier trimestre de l'année 2025.

Au regard des violences et tensions qui ont émaillé les scrutins précédents, les autorités multiplient les initiatives à l'approche de la prochaine élection dans la perspective de garantir une atmosphère apaisée et inclusive.

MADAGASCAR

Le gouvernement vise à doubler l'accès des habitants à l'électricité

Le gouvernement malgache vise à doubler l'accès de la population à l'électricité dans le cadre de son Plan énergétique intégré (PEI), a annoncé mardi le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures dans un communiqué.

Selon lui, cet objectif sera atteint grâce aux énergies renouvelables et aux technologies de cuisson propre, tout en installant des chaînes de froid médicales et agricoles pour conserver les médicaments et les denrées alimentaires.

Le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Olivier Jean-Baptiste, a souligné l'importance des technologies avancées de modélisation géospatiale dans la mise en œuvre du PEI.

Lancé mardi, «ce plan est un outil puissant pour prendre des décisions stratégiques en accord avec nos objectifs énergétiques et climatiques», a-t-il dit lors de la cérémonie de lancement. «Nous sommes déterminés à travailler sans relâche pour augmenter la couverture énergétique nationale», a assuré M. Jean-Baptiste.

En effet, selon son ministère, 75% des centres de santé de base à Madagascar n'ont pas accès à l'électricité ou ne disposent que d'un seul réfrigérateur indépendant. De plus, 96%



des écoles n'ont pas d'accès fiable à l'électricité et seulement 5% des cantines scolaires sont équipées de solutions de cuisson propres.

Depuis 2020, plus de 30 accords ont été conclus dans le cadre de la Facilité universelle pour l'énergie, un programme de l'organisation internationale SEforAll, visant à fournir 12.400 nouvelles connexions

électriques pour les ménages, les entreprises, les écoles et les centres de santé grâce à des mini-réseaux solaires, a précisé le ministère.

A ce jour, 27 mini-réseaux ont été installés, offrant plus de 5.600 nouvelles connexions, ce qui bénéficie à environ 25.000 personnes, selon la même source.

CENTRAFRIQUE

Plus de 300 armes et des munitions remises au ministère de la Défense

L'Unité d'exécution du Programme national de désarmement (UEPNDDRR) a remis mardi 311 armes de guerre et des munitions au ministère centrafricain de la Défense, a constaté Xinhua.

Selon la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), cette remise marque une étape importante dans les efforts continus pour la sécurité et la stabilité en République centrafricaine (RCA).

Les armes remises ont été minutieusement vérifiées, remontées et marquées par les experts de la MINUSCA et de la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illégale des armes légères et de petit calibre, peut-on lire dans une note d'information publiée mercredi par la mission onusienne en RCA.

Samuel Touatena, coordinateur de l'UEPNDDRR, a précisé lors de la cérémonie de la remise à Bangui, la capitale centrafricaine, que toutes ces armes ont été collectées auprès des ex-combattants lors des opérations de DDR dans plusieurs préfectures de la RCA, telles que la Lobaye, la Ouaka, le Mbomou, le Haut-Mbomou, entre autres. Les armes remises au ministère de la Défense sont prêtes à être intégrées dans les dispositifs sécuritaires appropriés, tandis que celles qui ne sont pas réutilisables seront systématiquement incinérées, a affirmé M. Touatena.

A rappeler que la première remise d'armes a eu lieu en février 2022, avec 1.871 armes de guerre et des munitions, suivie d'une deuxième en mai 2024, concernant 380 armes et des munitions.

Xinhua.

EN VENTE

EDUCATION NATIONALE

Grogne des agents de l'administration pour la suppression d'une prime

Une prétendue suppression de la prime «Equity» a été à l'origine d'une manifestation des agents de cinq services centraux de l'administration de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté.

L'administration publique en République démocratique du Congo ne serait visiblement plus dans l'optique du développement du pays, au regard des dysfonctionnements en son sein. Et la politisation à outrance des institutions publiques vient exacerber la lourde marche opérationnelle de la mastodonte machine institutionnelle qu'est l'administration publique, caractérisée par la corruption, le clientélisme, la légèreté dans le traitement des dossiers publics, etc. Aussi constate-t-on que des secrétariats généraux qui chapeautent les administrations publiques ne semblent plus gérer leurs personnels. Les cadres et agents des administrations apportent sans ménagement leurs revendications directement auprès des ministres de tutelle respectifs, omettant de se référer à leurs secrétaires généraux.

Pire, certains groupes de cadres et agents ne supporteraient plus des initiatives et réformes au sein des administrations publiques en général, car ils perdraient des avantages et privilèges induits. Aussi se lancent-ils dans des manœuvres dilatoires et manifestations, en manipulant des agents, lorsqu'un nouveau ministre est nommé et répond au profil. Ils se démentent pour le discréditer. Le méga ministère de l'Education nationale et Nouvelle



citoyenneté constituerait la cible de ces manipulateurs et pourfendeurs. Le 3 juillet, des agents de la Radio-Télévision de l'éducation (Rtéduc), l'ancienne EDUC TV, et d'autres services centraux de l'administration de l'Education nationale ont fait irruption au ministère de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, pour réclamer une prime dite « Equity ». La prime pour fonction spécifique de l'encadrement de la paie des agents et cadres des services centraux (prime Equity) avait été instituée par le Secrétariat général à l'Education sous l'ancien ministre Willy Bakonga, mais sans être payée. Sous son successeur Tony Mwaba, le Secrétariat général a payé

aux services centraux la dite prime pendant six mois. Mais le mercredi, des agents de la Rteduc et d'autres services centraux ont investi le cabinet, affirmant que certains services centraux, jadis bénéficiaires, ont été désactivés de cette prime, parmi lesquels l'Inspection générale de l'éducation, la Direction de gestion de la communication, la Direction nationale de contrôle, de la préparation de la paie et de la maîtrise des effectifs des enseignants et du personnel administratif des établissements scolaires. Ce serait le secrétaire général par intérim, Mathieu Mukenge Bakenge, qui aurait unilatéralement désactivé ces services, avant de revenir rapidement sur sa décision au regard de la grogne des agents.

C'est pourtant clair, ces services centraux sont sous la responsabilité du Secrétariat général. Ces agents doivent logiquement s'en remettre au secrétaire général à l'Education nationale. La ministre d'Etat, Raïssa Malu, n'est donc pas concernée, ni de près ni de loin, n'assumant aucune responsabilité par rapport à cette revendication totalement administrative, qui a cependant pris de l'ampleur jusqu'à susciter des réactions peu favorables pour ces agents. En effet, l'opinion se pose la question de savoir pourquoi ces agents percevraient une prime plus élevée que leurs salaires, alors que des enseignants, des soldats et d'autres catégories socio-professionnelles n'ont pas de primes aussi farami-

neuses.

En fait, a-t-on appris, la prime « Equity » provenait du ministère du Budget qui allouait une enveloppe de 7 milliards de Francs congolais au Secrétariat général à l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté (ex-Enseignement primaire, secondaire et professionnel). On a parlé d'un montant allant jusqu'à 1 million 800 mille Francs congolais de prime d'un agent, alors que le salaire tourne autour de 690 mille Francs congolais. Curieusement, cette enveloppe est réduite à 660 millions de Francs Congolais. Cependant, le porte-parole de l'Intersyndicale de l'Education nationale, Godefroid Matondo, aurait rassuré les agents. On lui prête ces mots : « Tout le monde sera payé, les choses ont été réajustées, c'est une mauvaise information qui a circulé hier (mardi), aucune direction n'a été supprimée. Nous avons insisté, toutes les directions ont été intégrées. Le vrai problème est que l'enveloppe venue du ministère de Budget... ».

Une réunion a eu lieu le 3 juillet autour de la question entre une délégation de ces services centraux, le Ministère d'Etat à l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté représenté par son vice-ministre et le Secrétaire général à l'Education nationale sur la question.

Martin Engimo

ELIMINATOIRES CAN 2025

La RDC dans le groupe H

La Confédération africaine de football a procédé, le 4 juillet, à Johannesburg en Afrique du Sud, au tirage au sort des équipes pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc 2025.

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) se retrouvent dans le groupe H de la campagne qualificative en compagnie du Sily national de la Guinée, les Taifa Stars de la Tanzanie et des Walyas d'Éthiopie.

La première journée de ces éliminatoires est programmée en septembre prochain. Initialement prévue pour juin et juillet 2025 en terre chérifienne, la phase finale de la CAN 2025 a été reportée entre décembre 2025 et janvier 2026, en raison de la coïncidence d'agenda avec la prochaine Coupe du monde des clubs.

Ma.E.



La RDC dans le groupe H avec la Guinée DR

ELIMINATOIRES CAN MAROC 2025

Les Diables rouges savent à quoi s'en tenir

La Confédération africaine de football a dévoilé, le 4 juillet, en Afrique du Sud les compositions des groupes pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se disputera au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Les Diables rouges du Congo affronteront, dans le groupe K, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Soudan du Sud. Les éliminatoires de la CAN qui se disputent en septembre, octobre et novembre 2024 mettront aux prises quarante-huit sélections africaines. Les deux premières de chaque groupe seront qualifiées pour la phase finale que le Congo n'a plus disputée depuis 2015. Dans le groupe K, l'Afrique du Sud, troisième de la dernière CAN, enfile le plus beau costume de favori. Mais ses matches avec le Congo ont toujours été difficiles à gérer. Les deux sélections étaient dans le même groupe lors des éliminatoires de la CAN 2015. Les Sud-Africains avaient battu les Congolais à Pointe-Noire, 2-0, avant d'être tenus en échec 0-0 sur leurs propres installations. Ce sont aussi les retrouvailles des Diables rouges avec leur ancien sélectionneur Paul Put, l'actuel coach de l'Ouganda.

Les deux dernières rencontres opposant les deux dernières sélections remontent aux éliminatoires de la Coupe



Les Diables rouges savent à quoi s'en tenir/Adiac zaville, 2-1, lors de la troisième journée. Mais, au retour, le Congo avait pris sa revanche 1-0 en Tanzanie. Le match étant joué sur un terrain neutre. C'est cette double confrontation qui avait coûté l'élimination au Onze national puisque lors de la dernière journée, les Diables rouges n'avaient pas pu faire mieux qu'un nul de 2-2 contre la Gam-

du monde Russie 2018. L'Ouganda avait battu le Congo, 1-0, sur ses installations avant le nul concédé en terre congolaise. Le Congo retrouve aussi une vieille connaissance : le Soudan du Sud avec lequel ils étaient dans le même groupe lors des éliminatoires de la CAN de la Côte d'Ivoire. Les Sud Soudanais avaient surpris les Congolais à Braz-

bie. Les équipes africaines ayant évolué, il faut créer toutes les conditions afin d'éviter de prolonger la série d'échecs à plus de dix ans.

La composition de tous les groupes

Groupe A : Tunisie, Madagascar, Comores et Gambie

Groupe B : Maroc, Gabon, Centrafrique et Lesotho

Groupe C : Egypte, Cap-vert, Mauritanie et Botswana

Groupe D : Nigeria, Bénin, Libye, Rwanda

Groupe E : Algérie, Guinée équatoriale, Togo et Liberia

Groupe F : Ghana, Angola, Soudan et Niger

Groupe G : Côte d'Ivoire, Zambie, Sierra Leone, Tchad

Groupe H : République démocratique du Congo,

Guinée, Tanzanie et Ethiopie

Groupe I : Mali, Mozambique, Guinée Bissau et Eswatini

Groupe J : Cameroun, Namibie, Kenya et Zimbabwe

Groupe K : Afrique du Sud, Ouganda, Congo et Soudan du Sud

Groupe L : Sénégal, Burkina Faso, Malawi et Burundi

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE

Paul Kambo, ancien agent des Imprimeries Saint-Paul et des Dépêches de Brazzaville informe les parents, amis et connaissances du décès de son épouse Kambo Gilmo Cécile, survenu le 27 juin à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°79, rue Kouyou à Poto-Poto (rfce : croisement avenue Marien-Ngouabi et rue Mbochis). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Rebecca De Ibende, journaliste à Télé-Congo, les familles Bopélé, Nguiambo et Ngombe informent les amis et connaissances du décès de leur mère, fille et belle-mère, Anne Bonzo, survenu le 26 juin au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient à Djiri à l'arrêt Émile.



Arcade Arnaud Bikondi, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ntougou, Ondongandzo, Kevouomo et Ngabomi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu, oncle, père, grand-père et époux, Gaston Kaleyeoyagui, survenu le 26 juin au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu à son domicile sis au n°29 de la rue Loufoula (Arrêt de bus la Ferme Mikalou).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

SOLUTION :
Le mot-mystère est : Guinée-Bissau

L	I	V	R	E		A	V	E	C
A	R	E		T	E	L	E		E
B	A	R	S		L	E	G	A	T
O	I	S	E	A	U		E	N	A
U		E	R	R	E	N	T		C
R	O	T	I	R		A	E	R	E
	U		N	E	O	N		A	
L	I	E		T	R	A	H	I	R
I		G	U	E	T		A	D	O
G	N	O	N		I	V	R	E	S
O	U		I	B	E	R	E		T
T	I	T	R	E		A	M	E	R
E	T	E		C	R	I			E

E	R	F	V	A	N						
I	N	H	A	B	I	T	U	E	L	L	E
T	E	T	I	N	E		V	E	U	F	
A	R	M	E	E	S	P	A	R	T		
A	I	N	E	S	S	T	H	E			
A	C	C	E	S	S	O	I	R	E	B	
T	Y	P	E	N	A	R	T	E			
D	E	C	R	A	S	S	E	S	O	N	
L	I	N		S	T	R	I	E			
A	N	E	S	T	H	E	S	I	E		
U	E	A	A	G	A	V	E				
B	A	I	S	E	M	A	I	N	O	S	
G	O	T	E	R	A	B	U	S			
C	E	D	E	A	M	I	C	A	L	E	
S	E	N	S	U	E	L	T	U	S		

• SOLUTION DE LA GRILLE N°194 •

5	9	1	8	2	4	6	3	7
3	4	2	1	7	6	9	5	8
8	7	6	5	3	9	1	4	2
6	1	7	3	5	8	4	2	9
2	8	4	7	9	1	5	6	3
9	3	5	4	6	2	8	7	1
4	5	9	2	1	7	3	8	6
7	6	8	9	4	3	2	1	5
1	2	3	6	8	5	7	9	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°201 •

8	1	3	7	2	9	4	6	5
2	5	4	8	3	6	1	7	9
7	6	9	5	4	1	8	2	3
3	8	1	9	6	2	5	4	7
9	4	5	3	1	7	6	8	2
6	2	7	4	8	5	3	9	1
1	9	8	6	7	3	2	5	4
5	3	6	2	9	4	7	1	8
4	7	2	1	5	8	9	3	6

MOTS CASÉS 10X13 • N°212

- 2 LETTRES**
AU - CE - EN - MU - NI - RI - UN
- 3 LETTRES**
CRU - EUX - GPS - GUE - RER - ROI - RUA
- 4 LETTRES**
AIRE - ASIE - AURA - CECI - CREE - EDEN - IRAN - LUNE - MENE - MURI - NUÉE - OREE - RAMI - RANG - RECU - RIEN - UNIE
- 5 LETTRES**
ALLIA - BLEUS - ECULE - EIDER - ENNUI - EPURE - ETUDE - NADIR - ODEUR - PLUME
- 6 LETTRES**
ARASER - ENGIN - ERREUR - PAPIER - PARDON - PERSIL - PRENOM - TERRIL - SEXUEL

PROJECTION UN VRAI BLEU	FACULTATIF PARLER ROMAN	COULEUR PRIMAIRE ENVAHISSEURS	AMI DE LA TERRE CARTES EN MAIN	DANS LA GAMME	SE PRÉSENTER À L'ESPRIT PETIT NOM
AGENT D'ASSURANCES VECTEUR DE RUMEUR	DÉS LA NAISSANCE MOCHETE	HOMME DE LOI TRÈS À L'AISE	GAMIN TRANSPORT ANIMAL	QUATRE À ROME COULE EN RUSSIE	
PETIT VIGNOBLE APÔTRE	COULEUR TERRE POSSESSIF	NÉGATION GRUGÉ			
PRÉSENT FIN LIMER ÉNERVANTS	AIGU NON REPERTOIRE	TRÈS CONFUSE			
SOUS LE ZÉRO VILLE DES PYRÉNÉES	ATTACHE ANCIEN CONGO	CONFÈRE EMBELLIES			
IL VEUT ÊTRE REMBOURSE SOUS SOL	BOUDDHISTE AMOUREUX	FROMAGE VÉGÉTAL CANULAR			VIERGES OU MARQUÉES
SOMMET À LA RÉUNION BEL OISEAU	REFUTE				
FONT DES HISTOIRES RAYÉ	IL A EU LA MAJORITÉ POSSESSIF				
	EVALUÉES				
ENTRE DEUX PORTES	DÉBOTASSE				

E	R	E	G	E	M	C	E	F	I	L	A	C	T	D
T	E	L	N	O	T	S	I	F	E	P	A	G	R	N
X	N	M	A	E	T	A	O	R	C	R	A	O	I	A
E	O	O	R	M	S	G	V	R	C	O	D	I	O	L
T	T	I	T	O	P	A	E	A	B	P	P	N	L	G
U	E	N	U	I	F	I	N	G	R	I	F	F	E	R
B	J	D	A	U	R	E	O	L	E	C	T	R	T	C
E	E	E	P	U	O	T	R	N	V	E	B	E	U	F
R	R	X	N	P	U	E	C	I	T	N	A	L	T	A
C	U	E	H	L	S	P	O	C	N	A	L	C	E	R
U	P	Y	U	I	S	L	O	N	A	C	L	A	F	F
L	T	T	O	L	E	R	G	L	V	L	A	B	F	E
E	I	G	E	T	A	R	T	S	A	E	S	E	U	L
N	O	I	T	A	M	R	O	F	S	G	T	D	B	U
O	N	E	S	S	I	U	C	T	A	R	T	S	A	C

- AUREOLE
- BALLAST
- BUFFET
- CALIFE
- CARCAN
- CASTRAT
- CENACLE
- CENDRE
- CRAVATE
- CROATE
- CUISSE
- DEBACLE
- ERUPTION
- FARFELU
- FISTON
- FORMATION
- FROUSSE
- GAIETE
- GALOP
- GLAND
- GOINFRE
- GRELOT
- GRIFFER
- INDEX
- LAMPION
- LUTIN
- MEGERE
- NEOPHYTE
- ORBITE
- PENURIE
- PROPICE
- REFORME
- REJETON
- SAVANT
- SOUDER
- STRATEGIE
- TEXTE
- TRIOLET
- TRITON
- TUBERCULE
- VIOLETTE

• SUDOKU • GRILLE N°195 • FACILE •

	7	2				5	8	
			4	6				
4	1			5		6	9	
		8	1		2	7		
2							1	
		9	5		7	4		
3	8			1			9	7
			3	4				
2	1					3	4	

• SUDOKU • GRILLE N°202 • DIFFICILE •

	4		3		1		2	
	1	3					7	8
9								3
		1	9	8	2	5		
		8	7	6	3	2		
6								2
	2	5					8	7
	8		2		5			1

CIAR

Des recommandations à soumettre à l'approbation des chefs d'Etat

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a présidé le 4 juillet à Kintelé, banlieue Nord de Brazzaville, les travaux du segment ministériel de la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar) marqués, entre autres, par la restitution des résultats des experts avec à la clé sept recommandations à soumettre au segment présidentiel, le 5 juillet.

Réunis le 3 juillet, les deux mille experts venus de partout ont balisé le chemin pour la tenue de la réunion du segment ministériel, en finalisant les principales recommandations de la Ciar 1 ainsi que les actes stratégiques à présenter à l'Assemblée générale des Nations unies. Ainsi, sept recommandations ont été formulées dont celle consistant à renforcer la coopération internationale, encourager une collaboration accrue entre les nations et les initiatives pour partager les meilleures pratiques et technologies. Les experts ont aussi recommandé la mise en œuvre des politiques et des cadres réglementaires, l'élaboration des politiques régionales, nationales, favorisant le boisement et le reboisement, incluant des incitations fiscales et des cadres réglementaires robustes ; le soutien du financement durable et innovant,



Une vue des participants/Adiac

la mobilisation des financements à grande échelle, y compris la finance carbone, les partenariats publics et privés, les paiements pour services environnementaux et tout autre financement vert.

Les autres recommandations concernent l'intégration des communautés locales et la

population autochtone, l'inclusion des communautés locales et de peuples autochtones dans les projets de reboisement en leur accordant les ressources nécessaires et les meilleures techniques de plantation ; la promotion des solutions ayant pour base la nature, les plantations forestières et agroforestières, et

d'autres solutions naturelles abordables comme des alternatives à la production de biens et de services du bois énergie et du bois d'industrie. A cela, s'ajoutent le suivi et l'évaluation des progrès ; la mise en place de systèmes rigoureux, nationaux, régionaux et mondiaux, pour suivre les progrès ; la mise

en place d'une distinction honorifique d'Amar: Décennie africaine et mondiale du boisement et du reboisement, pour gratifier un pays, une organisation ou une personnalité ayant œuvré de manière significative dans le cadre du boisement, du reboisement et de la lutte contre la déforestation.

Outre la restitution des conclusions des travaux des experts, les participants au segment ministériel ont suivi des messages des différentes délégations et institutions ainsi que la déclaration de la jeunesse qui ont presque toutes salué l'initiative de la tenue de la Ciar, tout en rappelant l'importance des forêts qui sont essentielles pour l'humanité. Ils ont, par ailleurs, réaffirmé leurs engagements à lutter contre la déforestation et à œuvrer pour la préservation de l'environnement.

Parfait Wilfried Douniama

SPORT DE COMBAT

Me Li Bo vulgarise la boxe Taiji Tongbei à Brazzaville

Le quatrième héritier et chef de la tradition de la boxe Taiji Tongbei en Chine, Me Li Bo, séjourne en République du Congo, particulièrement à Brazzaville, où il a procédé, du 1er au 3 juillet, à des démonstrations théoriques et pratiques dans plusieurs structures académiques.

En compagnie de Mme Zhang Nan, Me Li Bo a bouclé avec succès sa mission sportive dans la capitale congolaise. C'est, en effet, grâce à l'entreprise chinoise BRCC qu'il a effectué ce voyage et a pu visiter puis échanger successivement avec les élèves de l'école internationale chinoise de Brazzaville, de l'institut Confucius, de la salle de classe Confucius du collège Gampo-Olilou ainsi qu'avec les pratiquants de l'association de l'art martial en partageant quelques techniques de la boxe Taiji Tongbei.

Selon Me Li Bo, cette mission visait à promouvoir l'esprit de la culture martiale traditionnelle chinoise, renforcer les liens d'amitié entre la Chine et la République du Congo et propulser la diffusion de la culture martiale chinoise. « Nous espérons avoir l'opportunité, à l'avenir, d'offrir davantage d'enseignements sur les arts martiaux chinois aux enfants locaux et aux amateurs d'arts martiaux », a-t-il fait savoir.

La boxe Taiji Tongbei est un style chinois qui a un trait avec le tai

chi, à l'exception de quelques techniques qui nécessitent la force et la rapidité chez le pratiquant.

Le rencontre du 2 juillet avec les étudiants de l'Institut Confucius était consacrée à la présentation et la démonstration de ce sport. Devant les responsables dudit institut ainsi que les cadres du BRCC et les jeunes congolais, les particularités et les atouts de cet art martial ont été présentés. Le public ultra attentif et homogène a suivi des techniques et mouvements de ce style de boxe

puisque Me Li Bo a expliqué, de manière explicite et très pédagogique, parfois avec images, l'historique de ce sport qui est un patrimoine culturel immatériel de la Chine.

« Au départ, je ne savais pas ce qui nous attendait, mais au cours des explications et démonstrations, je me suis rendu compte que c'est une discipline intéressante et très particulière. Je ne voulais même plus que les démonstrations se terminent car c'était très édifiant. Je souhaite vive-



Me Li Bo partageant les techniques de la boxe Taiji avec les étudiants/Adiac
ment que ce style de boxe soit vulgarisé dans les différents départements du Congo », a

souhaité un étudiant de l'institut Confucius.

La rencontre avec les élèves de la salle de classe Confucius et les pratiquants de l'association des arts martiaux, le 3 juillet, était totalement pratique puisqu'elle s'est déroulée dans un dojo. Li Bo a séduit le public par ses techniques et démonstrations qu'il a enseignées aux sportifs présents. Il faut noter que ce grand maître a été reçu par les services du ministère des Sports qui souhaitent l'inviter avec ses disciples à la Journée nationale des sports, en fin juillet, à Brazzaville.

Rude Ngoma



Me Li Bo sur le tatami avec les pratiquants des arts martiaux/Adiac